DÉCLARATION LIMINAIRE
DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE
du 11 mars 2024

Constitutionnalisation de la liberté de recourir à l'IVG

Près de 50 ans après la dépénalisation du recours à l'avortement, par 780 voix pour contre 72, les parlementaires réunis en Congrès à Versailles, lundi 4 mars, ont adopté la révision constitutionnelle visant à protéger la liberté d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse.

La France devient ainsi le premier pays au monde à inscrire formellement l'IVG dans sa Constitution et cette avancée pour le droit des femmes constitue un tournant historique à saluer.

Sa portée symbolique est un espoir pour toutes celles qui en sont privées de par le monde.

Reste qu'au-delà des textes, fussent-ils au sommet de la hiérarchie de normes, après l'inscription du principe, il faut en garantir l'exercice. Or en France, selon le planning familial plus de 130 centres ont fermé en moins de 15 ans, sans parler des déserts médicaux dans lesquels l'exercice de ce droit relève du parcours de la combattante.

Les intentions posées, il faut désormais en vérifier la concrétisation.

C'est précisément le sens des demandes que nous avons formulées dans un cadre intersyndical au regard des actions à mener contre les violences sexuelles et sexistes

À l'heure ou le secrétariat général des Ministères économiques et financiers réaffirme son engagement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la lutte contre les stéréotypes et les inégalités de genre, avec comme mot d'ordre «les droits des femmes, ça concerne tout le monde ! » il convient de mesurer les intentions résolues de notre Direction pour aller dans ce sens.

Monsieur le président, nous serons très attentifs aux actions impulsées sous l'égide de la formation spécialisée notamment dans le cadre des violences sexuelles et sexistes au travail et nous mesurerons à l'aune des décisions prises aujourd'hui votre engagement au service de cette cause.

Coup de rabot budgétaire

Dans cette actualité nationale, l'annonce du coup de rabot dans les crédits budgétaires des Ministères sonne comme un désaveu.

Après avoir annoncé 12 milliards d'économie pour 2025, le 1er ministre confirme 10 milliards en 2024 dont 700 millions de réduction de dépenses de personnels pour l'ensemble des ministères. Cette austérité, dont le gouvernement n'ose dire le mot, résulte d'un taux de croissance beaucoup plus faible qu'attendu par le ministre Bruno Le Maire : moins de 1 % au lieu du 1,4 % espéré pour élaborer la loi de finances. A croire qu'il n'aurait pas perçu le problème de pouvoir d'achat rencontré dans ce pays et son impact négatif sur la consommation…

Mais sa première préoccupation reste l'évolution du déficit budgétaire et du taux d'endettement de la France à quelques semaines de la prochaine évaluation de sa solvabilité par l'agence de notation S&P Global Ratings.

Une fois n'est pas coutume, Bercy, habituel sacrifié sur l'autel de l'exemplarité, connaît, un peu moins que d'autres, une réduction de ses enveloppes budgétaires, mais n'en demeure pas moins pour autant épargné. Le budget de la DGFiP est ainsi amputé de 108 millions d'euros.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette nouvelle baisse de dépenses publiques décidée par le Gouvernement a le goût amer des choix du passé ; ceux qui consistent à accentuer le ralentissement économique par une diminution des dépenses ; ceux qui conduisent à refuser de créer des recettes supplémentaires en imposant un peu plus les patrimoines et les revenus des plus riches, une nouvelle fois bénéficiaires, en 2023, de dividendes historiques.

En confirmant encore une fois ce choix de la réduction de la dépense publique, ce gouvernement met les politiques publiques en défaillance, notamment en matière d'éducation, de logement et de transition environnementale dont les populations les plus fragiles seront les victimes.

Une femme à la tête de à la DGFiP

C'est dans ce contexte qu'a enfin été nommée,par le Président de la République, une Directrice Générale à la tête de la DGFiP.

Amélie Verdier directrice générale des Finances publiques a pris ses fonctions le 4 mars dernier.

Alors que les femmes représentent près de 60 % des personnels de la DGFiP, c'est la première fois depuis sa création en 2008 qu'une femme est nommée Directrice Générale de notre administration. Solidaires Finances Publiques s'en félicite.

Ceci dit, à l'aune de sa réponse à nos élus nationaux lors du CSAR du 5 mars, on mesure qu'être une femme ne garantit pas la prise en charge de la question féministe ; sitôt arrivée elle dénie, en effet, à « sa génération », d'avoir été confrontée à un plafond de verre ; on peut déjà constater que son regard auto-centré emporte loi pour l'ensemble d'une génération ;

Elle a cependant tenu à affirmer que la question de l'égalité professionnelle était un sujet qui lui tenait à cœur. Les actes emporteront notre conviction.

La symbolique de cette nomination, pour marquante qu'elle soit, ne constitue donc pas un blanc seing et c'est bien à ses actions concrètes et quotidiennes au service de la communauté DGFiP que nous jugerons l'action de notre nouvelle Directrice Générale, héritière d'un passé que ses prédécesseurs ont marqué du sceau de la rigueur et de l'austérité budgétaire.

Surtout, nous n'oublions pas que de 2012 à 2014 elle a été directrice de cabinet du ministre de l'Économie et des Finances, Jérôme Cahuzac. Le temps de la honte pour notre administration et du regard sévère porté sur son action par nos concitoyens avec à sa tête un Ministre convaincu de fraude fiscale.

Ceci étant, nous préférons voir dans cette période vécue au cœur de la tourmente, par notre nouvelle DG, non pas une éclaboussure entachant sa probité mais au contraire un choc l'obligeant, et nous lui souhaitons la bienvenue dans notre maison.

Avant son départ, un bilan de l'action de notre DDFiP

Enfin, à l'heure de votre dernière Formation Spécialisée, Monsieur Le Président, nous ne pouvons pas conclure sans un petit bilan de votre action en matière de conditions de travail et de reconnaissance des agentes et agents de la DDFiP49.

Vous nous avez souvent trouvé sur votre chemin quand il s'est agi de dégrader le service public, de faire

perdre leurs repères à nos collègues dont la conscience professionnelle permet encore de maintenir à flot une administration qu'on dit encore régalienne.

Qu'elles se soient appelées Adaptation des structures au réseau, géographie revisitée ou nouveau réseau de proximité, notre administration aura été violemment chahutée dans des réformes qui sous couvert d'amélioration du service aux usagers et des conditions de travail n'auront eu, en réalité, d'autres buts, avec les suppressions d'emplois, que d'absorber des coupes budgétaires toujours plus drastiques pour notre administration.

Vous y aurez pris votre part en vous montrant toujours très volontaire dans la mise en œuvre de ces projets. Le dernier en date, le projet de vente d'Arnauld, à quelques encablures de votre départ, ne laisse pas de questionner l'attachement que vous prétendez porter aux conditions de travail de nos collègues et plus largement au service public et à l'accomplissement de ses missions.

Alors qu'Amélie Verdier a déclaré son attachement au dialogue social tout en rappelant que ce dialogue social était tout aussi important en local et justifie que des adaptations locales puissent être nécessaires et même souhaitables, nous ne doutons pas que vous réaffirmerez le vôtre comme vous l'avez toujours fait depuis votre arrivée dans cette Direction.

Au-delà des intentions ou des belles déclarations, nous espérons qu'il trouvera enfin une dimension concrète au moment où vous êtes sur le point de quitter notre administration.